



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 17 juin 2026

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 17 juin 2026

Présidence : Madame Isabelle Renaut

Préavis n°39/26 : Demande de crédit d'investissement, Reconstruction du Pont du Clou

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances décide :

- Un crédit de CHF 140'500.00TTC, dont à déduire subventions à recevoir, est octroyé à la Municipalité pour la reconstruction du Pont du Clou.
- Ce montant sera financé par la trésorerie courante ou, en cas de nécessité, par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafond d'endettement délivrée pour la durée de la législature 20221-2026.
- Un compte d'investissement sera ouvert et les charges annuelles d'intérêts et d'amortissements seront entièrement intégrées dans les budgets.
- La Municipalité est autorisée à signer tous actes nécessités par les circonstances.

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2026

La présidente :
Isabelle Renaut



La secrétaire :
Catherine Fiaux